

---

La mise en application de la réglementation exige également des agents de négociation des marchés qu'ils accordent la préférence aux produits américains; à cette fin, ils ajoutent un coût différentiel d'une valeur de six à 12 p. 100 aux soumissions présentées par les fournisseurs américains. Selon les prescriptions de lois sur le crédit annuel, le Département de la défense est tenu de ne pas acheter à l'extérieur des États-Unis certains biens tels que la nourriture, les vêtements, les tissus, les métaux spéciaux, la construction et la réparation de navires, les autobus, les instruments de recherche et développement, les outils à main et les instruments de mesure. Les marchés de construction sont assujettis à des conditions particulières en vertu desquelles les dispositions du *Buy American Act* s'appliquent à tous les matériaux livrés au chantier de construction.

Dans la plupart des cas, le *U.S. Trade Agreements Act de 1979* annule les effets du *Buy American Act* en ce qui concerne les achats dont la valeur est supérieure à la valeur-seuil établie par le Code du GATT relatif aux marchés publics. Pour ces marchés, la plupart des organismes américains traitent les produits fabriqués aux États-Unis et les produits fabriqués dans certains pays étrangers (dont le Canada) sur un pied d'égalité.

Le *Small Business Act* permet d'aider les petites entreprises américaines à obtenir des marchés publics. Des conseillers ont été nommés à temps plein dans des centres d'approvisionnement afin de veiller au respect de cette Loi. Pour chaque marché que les services des achats se proposent d'attribuer, ils doivent envisager la possibilité d'en limiter l'accès, en totalité ou en partie, aux petites entreprises. On peut également diviser les approvisionnements en lots de fabrication économiques de façon à permettre aux petites entreprises de participer au processus. Les marchés qui sont ainsi réservés aux petites entreprises par les agents de négociation ne sont accessibles à aucune entreprise étrangère et ne comportent aucun produit étranger. En vertu de cette Loi, on dispose également d'un programme de sous-traitance. Dans le cadre de ce programme, la *Small Business Administration* négocie les objectifs de participation de ces mêmes petites entreprises avec les entrepreneurs principaux en matière d'attribution de contrats de grande envergure par le gouvernement américain.